

Marie-Blanche

Yara El-Ghadban

Numéro 811, hiver 2020–2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94430ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

El-Ghadban, Y. (2020). Marie-Blanche. *Relations*, (811), 50–50.



Yara El-Ghadban

Marie-Blanche

L'auteure est romancière, anthropologue et musicienne

Mai 2013. Je suis convoquée à un entretien pour un poste à l'université. Face à moi, une douzaine de professeurs, dont la sociologue Marie-Blanche Tahon. Je ne la connaissais que de nom à l'époque. Son enseignement et ses recherches articulaient sociologie politique, sociologie de la famille et sociologie des rapports sociaux de sexe. « Une femme puissante ! Dure comme fer ! Attention, c'est elle qu'il faut convaincre. Soit elle t'aime, soit elle ne t'aime pas ! » m'avait-on prévenue. Comme si on me parlait d'une dragonne.

Dans mon dictionnaire antisexiste personnel (chaque femme en a un pour survivre dans le monde), tout cela voulait simplement dire que c'était une femme d'une grande intelligence. Je me souviens de son visage, neutre, ne laissant rien paraître de ce qu'elle pensait de ma présentation. Mais j'avais une certitude : dans cette performance qu'est l'entretien pour un poste, c'était la seule qui écoutait – mais vraiment écoutait – chaque mot que je disais.

Ce jour marquera le début d'une grande amitié, qui sera malheureusement brève. Trop brève. Marie-Blanche Tahon est décédée le 6 décembre 2019, grâce à l'aide médicale à mourir.

Notre rencontre est survenue à un moment tumultueux, celui de l'apparition sur la scène politique et médiatique de la « Charte des valeurs ». C'était une période très difficile, en particulier lorsque vous êtes arabe, musulmane et femme. Quand on est visée directement et indirectement, quand on vit des expériences de racisme vulgaire, décomplexé, seule, avec des amies, ou même avec ses enfants au restaurant ou dans l'autobus, on se sent isolée, aliénée et surtout impuissante. Mais c'était aussi un moment de grandes solidarités nées au cœur de la tempête.

Notre amitié, à Marie-Blanche Tahon et moi, s'est soudée grâce à l'ouvrage *Le Québec, la Charte, l'Autre. Et après ?*

(Mémoire d'encrier, 2014). Nous étions huit femmes intellectuelles de différentes disciplines à cosigner ce livre sur les enjeux de la laïcité, du vivre-ensemble et des répercussions de la « Charte des valeurs ». Il est paru un mois avant les élections provinciales de 2014. Je ne sais pas quelles retombées il a eu. Je me souviens seulement d'un grand soulagement quand le projet de loi 60 est tombé à l'eau. Avions-nous gagné la bataille contre la Charte en 2014 seulement pour perdre la guerre en 2019, avec l'adoption de la loi 21 sur la laïcité de l'État ?

J'étais aussi surprise qu'émue quand Marie-Blanche m'a demandé, dans les derniers jours de sa vie, de prendre la parole lors d'une cérémonie qui célébrait sa vie, après son départ. Elle voulait que j'aborde spécifiquement cet ouvrage, en insistant pour que je fasse le lien avec la loi 21 et ses conséquences. Elle m'a dit : « Raconte comment on a monté le livre en un mois pendant les Fêtes. Raconte le lancement à la librairie Le port de tête. Raconte combien elle était pleine à craquer, la librairie, avec une foule qui débordait sur le trottoir. Raconte les débats pendant et après le lancement, les cris du cœur, les récriminations des intervenants chartistes qui étaient présents. »

Pour Marie-Blanche, souverainiste et féministe qui croyait à la laïcité, ce n'était pas facile de défendre le droit de participer pleinement à cette société tout en affichant sa foi. D'autant plus difficile que le Québec était dirigé par un parti souverainiste et, pour la première fois, par une femme, Pauline Marois.

Malgré notre amitié, Marie-Blanche et moi étions en désaccord sur beaucoup de choses : elle était souverainiste, moi non. Elle était plutôt réceptive au compromis Bouchard-Taylor, qui limitait l'interdiction des signes religieux aux positions d'autorité coercitive, alors que pour moi c'était un compromis de trop qui visait le mauvais « bobo ». Elle n'aimait pas du tout le mot « racisé ». « C'est une béquille, Yara », me disait-elle. Un outil d'analyse

imprécis qui a trop d'angles morts. Tout en reconnaissant le bien-fondé de sa critique, je répliquais. Nous passions d'innombrables soirées chez elle à discuter, argumenter et contre-argumenter autour d'un bon verre de vin. Lorsque j'ai quitté l'université pour me consacrer à ma vocation de romancière, ça n'a fait que nous rapprocher. Aux débats sociologiques et politiques se sont ajoutées les conversations infinies autour des livres qu'elle lisait et de ceux que je lui apportais.

La maladie disparaissait quand on parlait de littérature. Vers la fin, elle me demandait de choisir de courts romans, car il ne lui restait plus assez de temps pour les terminer. Je me révoltais en choisissant délibérément des briques de 500 pages, convaincue que la lecture lui prolongerait la vie.

J'aimais tellement nos moments ensemble, surtout nos désaccords. Marie-Blanche était exigeante, mais jamais n'était-elle dogmatique. Je surprenais même dans son regard un malin plaisir quand je lui rétorquais un argument qu'elle ne pouvait contredire. Elle qui aimait la vérité ne supportait pas la tricherie intellectuelle, ni la mauvaise foi. Ce qui l'offusquait le plus dans le projet de Charte et dans la loi 21, c'est l'instrumentalisation de principes qui lui sont chers : la souveraineté, le féminisme, la laïcité. Elle était contre la Charte, contre la loi 21. À tel point qu'elle a voulu passer le message après sa mort. Marie-Blanche avait un sens aigu de la justice. Elle savait que ces lois sont profondément injustes.

Militante jusqu'à la fin, elle m'a fait ce geste d'amour et d'amitié de me confier sa voix sur ce sujet, et de porter celle des femmes qui souffrent de cette loi. C'était une femme puissante en effet. Par son intelligence, son élégance, sa générosité, sa solidarité. Puissante par son amitié. ©